Noirot

Panneau rayonnant sèche serviettes vertical

Sensual bains “SAS”

Notice d’installation et utilisation et Bon de garantie

(A lire attentivement avant toute opération et à conserver)

109, boulevard Ney - 75876 Paris Cedex 18
Tél. : 01 53 06 28 99 • Fax : 01 42 28 94 12
www.noirot.fr

En raison de l’évolution de la technique, la société Noirot se réserve le droit de modifier le matériel sans préavis - Textes et photos non contractuels - 421AA2190 -

SAS AU CAPITAL DE 6 408 656 € - SIRET B PARIS 334 981 958 00013 - CODE APE 297 A - C.C.P. PARIS 18 218 12 - N° TVA : FR 84 334 981 958

Sommaire

1 - Caractéristiques

2 - Recommandations de mise en place

3 - Installation et fixation

4 - Raccordement électrique

5 - Fonctionnement

6 - Sécurité

7 - Entretien

1. CARACTÉRISTIQUES

✓ **LES COMMANDES COMPRENNENT :**

· Un thermostat d'ambiance électronique programmable : l'appareil obéit, par fil pilote, aux ordres Conf., Eco., Conf-1, Conf-2, Hors-Gel ou Arrêt chauffage.

· 1 bouton de réglage du thermostat qui peut être verrouillé sur position fixe ou une plage de température Min. Max.

· 1 commutateur de fonctions : PROG. / ARRET CHAUFFAGE./ CONF. / ECO. / H.GEL.

✓ **LES ACCESOIRES FOURNIS**

- 2 barres porte serviettes
- 1 sachet de vis de fixations des barres

· **En option :** l'appareil permet de recevoir les cassettes de programmation Mémoprog *(.7392.1/2/3, ci-contre, contacter votre revendeur).*

PUISSANCES	PUIS. (W)	TENSION (V~)	INTENSITÉ (A)	HAUT. (mm)	LARG. (mm)	EPAIS. (mm)	POIDS (kg)
K1403FP	1000	230	4,3	830	440	112	7.6
K1405FP	1500		6,5	1040			9.6
K1407FP	2000		8,7	1145			11.3

Fig. A

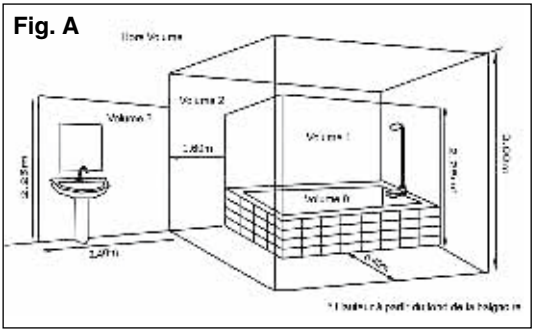

Volume de protection

Cet appareil peut être installé dans le volume 2 ou dans le volume 3, à conditition que l'alimentation électrique soit protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA.

Installation des appareils

L'installation électrique doit être conforme aux exigences de la norme NFC 15-100. Cet appareil Classe II ne se raccorde pas à la terre.

2. RECOMMANDATION DE MISE EN PLACE

En règle générale, cet appareil se place de façon à ce que la chaleur produite brasse le maximum du volume d'air.

L'appareil doit être raccordé à un poste fixe et suivant les prescriptions en vigueur.

Il doit être installé de façon à ce que les interrupteurs et autres dispositifs de commandes ne puissent être touchés par une personne se trouvant dans la baignoire ou dans la douche

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil. Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'exprérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

IMPORTANT : NE PAS COUVRIR L'APPAREIL

Si l'appareil est recouvert il y a risque de surchauffe. Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obturer les grilles d'entrée ou de sortie d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.

Éviter le positionnement en allège d'une fenêtre, derrière les rideaux, les portes, ou sous une bouche d'extraction d'air. Respecter les distances minimum d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc... **(Fig. B).**

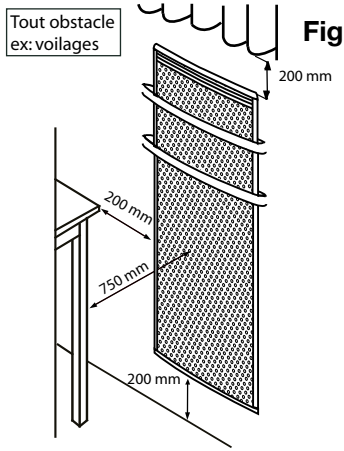

Fig. B

<u>NOTA</u> : Mettre les 2 barres sèche serviettes à l'aide des vis fournies avant d'installer l'appareil au mur.

3. INSTALLATION ET FIXATION

Pour effectuer cette opération, ôter le dosseret de l'appareil à l'aide d'un tournevis en agissant sur les 2 pattes **(Rep 1 Fig. C)**

Fixer le dosseret sur la paroi à l'aide de 4 vis (diam. 5,5 mm max.) en s'assurant de l'orienter dans le bon sens et à la bonne hauteur **(Fig. C).**
(Et voir réf. : tableau dans chapitre 1 caractéristiques).

Fig. C

Cotation en mm

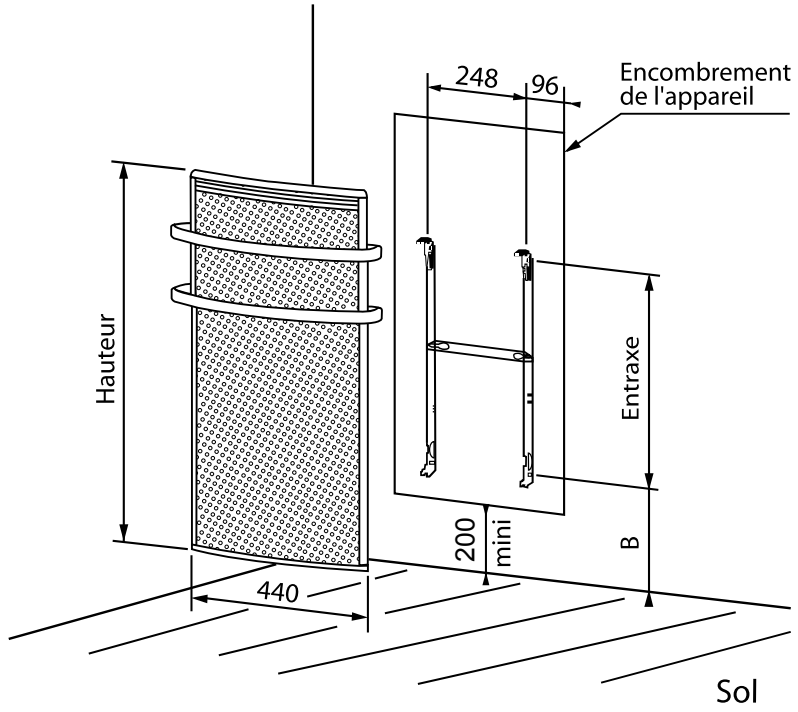

VERSION VERTICALE

PUISSANCE	1000 W	1500 W	2000 W
ENTRAXE	468 mm	618 mm	618 mm
B	225	285	390

4. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA., dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.

Le raccordement électrique ne nécessite pas de démontage de l'appareil.

L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant à poste fixe.

Utiliser le câble souple (3X1 ou 1.5 mm^2 AO5 VVF) monté d'origine et raccorder au réseau par l'intermédiaire d'une boîte de raccordement (fil Marron = phase, fil bleu = neutre et fil noir = pilote).

Ce fil noir est destiné à être raccordé à un programmateur de chauffage, dans le but de faire varier le rythme de fonctionnement de l'appareil, selon l'occupation ou l'inoccupation des lieux.

Dans le cas d'une installation sans programmateur, il est inutilisé. Dans cette situation, il est recommandé de l'isoler de tout contact électrique en l'enrobant avec du ruban adhésif d'électricien.

✓ IMPORTANT :

Ce fil noir ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou fil VERT/JAUNE).

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boîte de raccordement. Parce qu'il est à ***DOUBLE ISOLEMENT,*** cet appareil ne doit en aucun cas être raccordé à la terre.

✓ **ATTENTION :** Les ordres de programmation sont distribués par les signaux suivants, mesurés par rapport au Neutre :

Toute intervention sur l'appareil doit être effectuée hors tension et par un personnel qualifié et agréé, l'alimentation du ou des fils pilotes étant également coupée.

Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort		0 Volt
Eco		230 Volts
Hors gel	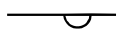	115 Volts Négatif
Arrêt chauffage		115 Volts Positif
Conf.-1	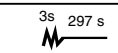	230 Volts / 3s
Conf.-2	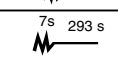	230 Volts / 7s

- Respecter le sens de branchement :

MARRON = PHASE, BLEU = NEUTRE, NOIR = FIL PILOTE

5. FONCTIONNEMENT

La régulation électronique de cet appareil a été conçue pour vous donner le maximum d'économie.

Fig. D

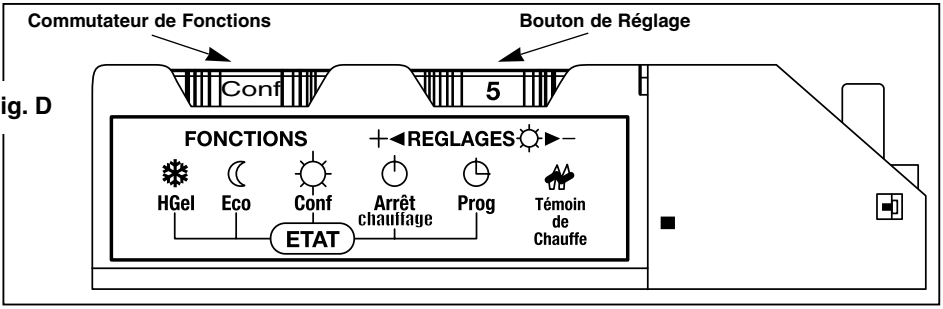

✓ **LE COMMUTATEUR DE FONCTIONS VOUS PERMET DE SELECTIONNER 5 FONCTIONS :**

.**ARRET CHAUFFAGE** : Arrêt complètement l'appareil.

.**CONF** : Maintient la pièce à la température Confort réglée par le bouton réglage du thermostat.

.**ECO** : Maintient la pièce à la température Économique.

.**HGEL** : Maintient la pièce à la température Hors-gel.

.**PROG** : Permet de recevoir des ordres de fonctionnement programmés.

✓ **RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE CONFORT :**

· Mettre le commutateur de fonctions sur Conf. Le voyant ☼ s'allume.

· Fermer les portes de communication de la pièce ; mettre le bouton de réglage sur le 7. Attendre quelques heures pour que la température se soit stabilisée à la valeur souhaitée.

· Si la température obtenue ne vous convient pas, augmenter ou diminuer la valeur de la consigne d'un quart de point avec le bouton de réglage.

· Attendre de nouveau quelques heures pour vérifier la valeur de la température de confort.

- Dans tous les cas, pour assurer un bon fonctionnement de l'appareil, une fois le réglage de la température CONFORT fait, NE PLUS TOUCHER au bouton de réglage mais agir uniquement sur le commutateur de fonctions.

- A la première chauffe, l'appareil peut laisser échapper de la vapeur bleutée, ce phénomène disparaît après quelques minutes de fonctionnement.

✓ **RÉGLAGE DES FONCTIONS POUR UN MAXIMUM D'ÉCONOMIE :**

· 1er cas : VOUS ÊTES DANS LA PIÈCE.

Régler le commutateur de fonctions sur Conf, le voyant Confort s'allume. La température obtenue est celle réglée initialement. Au besoin, affinez cette température à l'aide d'un thermomètre.

· 2ème cas : VOUS N'ÊTES PAS DANS LA PIÈCE OU LA NUIT.

Régler le commutateur de fonctions sur Eco. Le voyant Eco s'allume, cette position économique provoque un abaissement de la température de la pièce de -3.5° C environ.

· 3ème cas : HORS GEL POUR UNE ABSENCE DE LONGUE DURÉE.

La pièce n'est pas utilisée (chambre d'amis, ou vous partez plusieurs jours de chez vous). Régler le commutateur de fonctions sur HGEL, le voyant HGel s'allume. La température de la pièce est maintenue entre 5 et 8° C pour obtenir un maximum d'économie sans risque de gel (tuyauterie de la cuisine ou de la salle de bains protégée ; pas de condensation).

✓ **RÉGLAGE AVEC PROGRAMMATEUR OU CENTRALE DE PROGRAMMATION :**

Ils programment automatiquement votre appareil par l'intermédiaire d'un fil pilote. Une fois la programmation réalisée :

· Faire le réglage de la température CONFORT comme indiqué précédemment. Commutateur de fonctions sur CONF et réglage avec le bouton.

· Après stabilisation de la température, placer le commutateur de fonctions sur PROG Les abaissements seront automatiquement commandés par le programmateur suivant les indications que vous aurez préalablement enregistrées, selon votre rythme de vie.

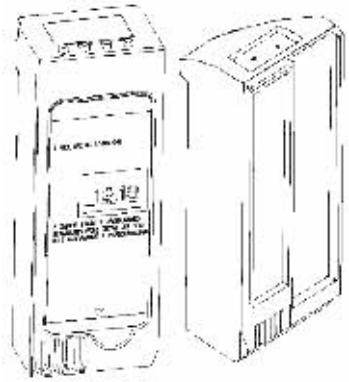

Consulter votre revendeur pour le programmateur Mémoprog (.7392.1/2/3)

· L'appareil vous indiquera en permanence son état de fonctionnement grâce à ses voyants (CONF/ECO/HGEL) ou son arrêt si aucun n'est allumé.

UTILISATION DU MODE 6 ORDRES PAR FIL PILOTE

Si votre installation est gérée par un gestionnaire d'énergie adapté au contrat EDF, type Tempo, les abaissements de Conf.-1 ou Conf.-2 se feront sur ordre de ce gestionnaire, selon la période tarifaire.

Les 6 ordres sont Conf., Eco., Conf.-1, Conf.-2, Hors-Gel, et Arrêt chauffage. (voir tableau du chapitre - 4).

*** Conf.-1** provoque un abaissement de la température de -1°C par rapport à la position Confort.

*** Conf.-2** provoque un abaissement de la température de -2°C par rapport à la position Confort.

REMARQUES :

- Les fonctions Conf.-1 et Conf.-2 permettent de diminuer les consommations électriques par l'intermédiaire d'un gestionnaire d'énergie réalisant de la gestion tarifaire selon les contrats type TEMPO d'EDF.

- Votre appareil étant équipé d'un thermostat électronique 6 ordres : les changements commandés par le gestionnaire et le programmateur ne sont pas immédiats : il faut attendre environ 15 secondes avant leur prise en compte, voir 5 minutes maxi. pour les ordres Conf.-1 et Conf.-2

- L'utilisation des ordres Conf.-1 et Conf.-2 se traduit par un clignotement du voyant Conf
.

. Usage exceptionnel : Dérogation d'un appareil de sa programmation.

Quelque soit l'ordre transmis par la Centrale de programmation ou le gestionnaire de temps, vous pouvez :

- Si l'appareil est installé dans une chambre occupée par une personne malade, par exemple, maintenir la température CONFORT en permanence (positionner le commutateur sur CONF) sauf si l'ordre transmis est Hors-gel ou Arrêt.

- Si la pièce est inoccupée (chambre d'amis par exemple), maintenir la température à une valeur très basse en permanence (commutateur sur HGEL) sauf si l'ordre transmis est Arrêt.

Dans les 2 cas ci-dessus, dès suppression de l'usage exceptionnel, replacer le commutateur de fonctions sur PROG . Si votre installation est équipée d'un délesteur de puissance, le délestage est prioritaire ; il est possible que l'appareil ne chauffe pas, le commutateur de fonctions étant sur CONFORT. .

Dès disparition du signal de délestage, l'appareil se remettra en chauffe.

✓ **CONSEIL D'UTILISATION :**

***· Rappel :** Votre appareil est équipé d'un thermostat électronique qui maintient la température constante. Après le réglage fait au moyen du bouton de réglage, ne plus y toucher. Utiliser exclusivement les positions HGEL ou ECO du commutateur de fonctions.*

. Pour la même température, la position du bouton de réglage peut varier d'un appareil à l'autre. Elle dépend de l'appareil, de son emplacement dans la pièce, et de l'ameublement de celle-ci. Si votre séjour est équipé de deux appareils de chauffage, régler le commutateur de fonction de façon identique sur les deux appareils.

Si vous utilisez votre cheminée, régler le commutateur de fonctions sur ECO.

✓ **CONDAMNATION DU VOLET :**

. Une vis **(Fig. E Rep.1)** est disponible à l'arrière du boîtier pour bloquer le volet afin de condamner les réglages. Une encoche sous la poignée du volet est prévue à cet effet.

✓ **CHOIX D'UNE PLAGE DE TEMPÉRATURE :**

. Les 2 index situés sur la manette du thermostat sont des butées que l'on peut déplacer (après les avoir extraits de leur emplacement d'origine).

Pour obtenir le point Max. d'une plage de température par limitation de la rotation, placer l'index dans le trou face au **M.**

Pour obtenir une température fixe préalablement réglée placer l'index dans le trou face au **F.**

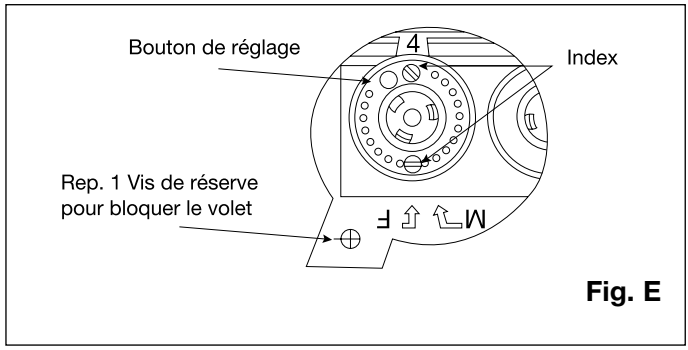

Fig. E

6. SECURITE THERMIQUE

- Le fonctionnement de l'appareil est **protégé par une securité** thermique à réarmement manuel. la sécurité arrête le fonctionnement du **panneau rayonnant**.

- Après retour aux conditions normales de fonctionnement, **appuye**r sur le **bouton noir** situé sur le dessus de l'appareil (à l'aide d'une pointe de stylo par exemple) pour remettre en service instantanément. Si le défaut persiste, contacter votre installateur.

7. ENTRETIEN

Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les grilles de l'appareil. Pour enlever la poussière, utiliser un chiffon doux. Pour enlever une tache, humidifier le chiffon. Ne jamais utiliser de produits abrasifs qui risqueraient de déteriorer le revêtement Epoxy Polyester.

<u>IMPORTANT</u> : LES CARACTÉRISTIQUES DE L'APPAREIL SONT INDIQUÉES SUR L'ÉTIQUETTE SIGNALÉTIQUE.

NF	Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Electricité) garantit les performances de ces appareils qui respectent les normes d'aptitude à la fonction en plus de l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.
Cat. C	Les appareils portant cette estampille vous garantissent le niveau maximum de sécurité et de performance.
NF ELECTRICITE	Cette marque de conformité, délivré par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Electricité) garantit que ces appareils respectent l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.
CE	L'apposition de cette marque par le fabricant garantit que l'appareil respecte les directives commuautaires européennes de sécurité (directive basse tension-dbt) et compatibilité électromagnétique (CEM).
Classe II	Appareil de classe 2 : signifie que l'appareil est à double isolation et ne doit donc pas être raccordé au conducteur de protection (fil de terre)
IP…	Indice de Protection de l'enveloppe de l'appareil contre la pénétration des corps solides et liquides.
IK…	Indice de résistance aux chocs de l'enveloppe de l'appareil.

Les déchets électriques ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers. Veuillez recycler dans les centres appropriés

Conditions de garantie

La garantie Noirot est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur Noirot garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectuosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL : En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

CONTESTATION : Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent.
Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.
Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

Bon de garantie

TYPE : _____

PUISSANCE : _____

DATE DE FABRICATION : _____

DATE DE MISE EN SERVICE : _____

Cachet du vendeur

Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction

Noirot

107 Bd Ney 75883 PARIS CEDEX 18
Tél. : 01 53 06 27 00 - Fax 01 42 29 66 05 - http://www.noirot.fr
S.A.S. CAPITAL 6 408 656 € - R.C. Paris B 334 981 958 - Code APE 297 A

AFAQ ISO 9001 VERSION 2000

421AA2190 - 26/10 /2007